

---

Adresse de la société populaire régénérée de Libreville, ci-devant Charleville (Ardennes), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire régénérée de Libreville, ci-devant Charleville (Ardennes), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 28-29;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1990\\_num\\_96\\_1\\_15068\\_t1\\_0028\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15068_t1_0028_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

aiguaisent contre vous leurs poignards parricides ! avaient-ils donc porté l'audace ou l'extravagance jusqu'à croire que vingt cinq millions d'hommes libres ne se seraient pas levés aussitôt pour les écraser ! Nous les vouons ces fourbes, à l'exécration de tous les peuples amis de la Liberté. Nous les vouons à l'exécration de la Postérité.

Nous renouvelons le serment que nous avons déjà fait plusieurs fois de n'obéir jamais qu'aux loix; nous habitons d'humbles chaumières, une commune peu étendue; mais nous entretenons, autant qu'il est en nous, la félicité sociale: nous cultivons la terre et nous donnons à nos enfants l'exemple des mœurs républicaines. Nous leur inspirons l'amour le plus vif de la liberté et de l'égalité, un respect inviolable pour nos fidèles Représentans et pour nos magistrats, l'attachement le plus sincère aux lois de la République.

Pères de la Patrie, restez inébranlables à votre poste. Dirigez les glorieuses destinées de la République. Eh, à quelles mains plus sûres et plus habiles pourrait-on confier les rênes du Gouvernement ! Votre probité, votre magnanimité, votre justice, feront le bonheur du genre humain, et vos noms seront un jour exaltés dans nos fastes comme dans nos cœurs.

Fait et arrêté au lieu ordinaire des séances de la société populaire de Nueil-sous-Faye, le trente thermidor l'an 2e de la République française une indivisible et impérissable.

Pour copie conforme,  
POIRIER LACOUR (*président et juge de paix*),  
BUREAU, MILLON (*secrétaires*) (4).

c

[*La société montagnarde d'Entremont, ci-devant Saint-Beat, Haute-Garonne, à la Convention nationale, le 9 thermidor an II*] (5)

Législateurs,

Tandis que par vos travaux immortels vous fixez l'admiration du monde entier, la race exécration des tyrans et de leurs vils esclaves rentre dans le néant et le fer vengeur des français en purge son sol libre.

Législateurs notre triomphe sur nos ennemis est votre ouvrage : restez à votre poste, et ne le quittez que lorsque sans danger vous pourrez rentrer chez vous pour goûter les douceurs d'une paix que vous aurez cimenté sur les débris des trônes.

Les dignes coopérateurs que vous avez envoyé dans les départements partagent votre sollicitude et votre gloire, et comme vous ils ne cessent de bien mériter de la patrie. Dartigoeyte qui est parmi nous a un titre bien légitime à notre reconnaissance et à notre attachement; le grand bien qu'il a fait sollicite encore sa présence dans les départements dont la surveil-

lance lui est confiée, et quand il en partira, il sera comblé des bénédictions d'un peuple épuré qui n'aime sincèrement que le bien, la prospérité de la République et son indivisibilité. Salut et fraternité.

FARAT (*président*), CLAVERIE (*secrétaire*)  
et deux signatures illisibles.

d

[*Le tribunal du district de Montagne-sur-Sorgue (ci-devant Saint-Affrique), département de l'Aveyron, à la Convention nationale*] (6)

Représentans,

Sans votre vertu, sans le courage énergique de la Convention nationale, la hideuse tyrannie couverte de sang et de crimes alloit reparoître parmi nous, c'en était fait de la Liberté conquise par six années de travaux et de sacrifices, de constance, et cimentée par la perte de milliers de nos frères.

Le tigre travesti, après avoir annoncé à l'univers qu'il ne tenait plus à une vie passagère que par l'amour de la patrie et par la soif de la justice (discours de Robespierre prononcé le 3e prairial) (*sic*), avait résolu la mort des représentans du peuple, et celle des patriotes de 1789 dans une nouvelle St-Barthélemi. Si les projets sinistres du monstre n'avaient été découverts et déjoués, la patrie était couverte de deuil et peut-être la Liberté chassée du monde.

Grâces vous soient rendues fidèles mandataires ! vous avez bien mérité du genre humain en délivrant la terre de pareils cannibales.

Pères du peuple, dignes soutiens de la Liberté et de ses droits, restés fermes au poste où la confiance vous a placés ! Maintenez le gouvernement révolutionnaire dans toute sa vigueur, mais qu'il n'atteigne que les coupables ! Faites une guerre à mort à l'aristocratie, à la perfidie, à l'intrigue, à la domination, à l'égoïsme, à l'immoralité, à toutes les passions ennemies du régime bienfaisant de la démocratie pure ! purgés la République de leur poison destructeur, et protégés la probité modeste et simple : car la vertu, la justice et la probité publiques, ne se composent que de la vertu, de la justice et de la probité de chaque citoyen.

Vive la République ! Vive la Convention nationale !

DURAND (*juge-président*), BARTHE, NESAVAL,  
CORMIER.

e

[*La société populaire régénérée de Libreville (ci-devant Charleville, Ardennes) à la Convention nationale*] (7)

Représentans d'un peuple libre,

C'est quand la victoire est à l'ordre du jour, c'est quand les infâmes satellites des tyrans

(4) C 320, pl. 1313, p. 12.

(5) C 320, pl. 1313, p. 16.

(6) C 319, pl. 1303, p. 28.

(7) C 320, pl. 1313, p. 19.

coalisés vaincus et dispersés fuyent de toutes parts, que nous devons redoubler de surveillance et d'activité contre les traîtres et les conspirateurs de l'intérieur.

Les sans culottes de Libreville ne dormiront point, leur vie tout entière est à la patrie. Ils ont juré la république ou la mort, ils tiendront leur serment; mais vous Législateurs, nous vous en conjurons, restez à votre poste achevez votre immortel ouvrage, achevez de consolider le Bonheur et la Liberté de tous les français. Loins de vous toute idée de clémence envers les traîtres et les conspirateurs. Songez que sans le gouvernement révolutionnaire, sans votre énergie, la Liberté n'eût été qu'un vain songe; frappez, oui frappez le conspirateur quel qu'il soit, le Républicain doit exterminer l'esclave, et la vertu écraser tous les crimes et tous les vices!

Vive la République une indivisible et impérissable!

MILET (*receveur du distr.*),  
(*suit une page et demie de signatures*).

Arrêté et signé en séance le 12 thermidor an 2 de la République française une et indivisible.

BENISSIM, JAMBON (*commissaires*)

f

[*Le corps municipal de Cognac, département de la Charente, à la Convention nationale, le 15 thermidor an II*] (8)

Egalité Liberté Fraternité Vertu  
Mort aux conspirateurs

Citoyens Législateurs,

Vous avez encore une fois sauvé la patrie! un Catilina, un Cromwell, tenait suspendu sur le peuple un joug nouveau, les victimes étaient marquées, les proscrits étaient nombreux, encore quelques jours et le tyran engloutissait la république; les français peuvent être abusés, trompés, mais les français sont dignes de la liberté, et cinq années de révolution ne seront point perdues pour leur bonheur. La Convention nationale a parlé, et soudain sa voix a retenti au fond de nos cœurs. Poursuivez, Représentans, anéantissez tous les conspirateurs, toutes les idoles, tous les dominateurs, tous les tyrans. Les principes seuls seront notre point de mire. Les individus ne sont rien, nous ne voulons que la Liberté et l'égalité et nous les voudrons jusqu'à la mort.

ALBERT (*maire*), LAVERGNE fils (*agent nat.*),  
AUBERTIN, SARRAZIN, HENNESSY fils  
(*off. municip.*).

Ci-joint deux strophes sur les événements du 10 thermidor.

*Air des Marseillais*

L'incorruptible Robespierre  
Saint-Just, le vertueux Couthon  
et les successeurs de Santerre

ces souverains d'opinion...(*bis*)  
d'un Catilina sanguinaire  
ourdissoient les plus noirs complots  
des patriotes à grands flots  
le sang devait rougir la terre  
mais la Convention digne de ses destins  
soudain, soudain a démasqué ces lâches  
assassins.

Si d'une commune rebelle  
la voix a méconnu la loi  
au Sénat le peuple fidèle  
n'a pas en vain donné sa foi... (*bis*)  
les conspirateurs en frémissent,  
le tyran et ses conjurés  
à la justice sont livrés  
et ces mots sacrés retentissent  
à bas tous les meneurs, à bas les intrigans,  
Français, Français répétons tous périssent les  
tyrans.

g

[*La société populaire de Champlemi, district de La Charité-sur-Loire, département de la Nièvre, à la Convention nationale, le 10 thermidor an II*] (9)

Législateurs,

La royauté anéantie, les torches du fanatisme éteintes, le fédéralisme exterminé, la probité et la vertu mises à l'ordre du jour, l'aristocratie aux abois, nos armées victorieuses sur l'un et l'autre élément, l'être suprême solennellement reconnu par le peuple français; tels sont vos droits à notre reconnaissance: recevez nos félicitations et gardés vous d'abandonner votre poste avant l'extinction totale des ennemis de l'Egalité; quand à nous, Législateurs, nous jurons entre vos mains d'employer jusqu'au dernier soupir tous nos moyens physiques et moreaux à faire triompher la cause de la liberté.

Vive la République.

GESTAT (*président*), GAUDINOT, MUIDON (*secrétaires*).

h

[*La société montagnarde et régénérée d'Ernée, Mayenne, aux Représentans, le 13 thermidor an II*] (10)

Représentans, dès que nous fûmes instruits que nos frères manquaient de grain, nous nous empressâmes de leur déllivrer du nôtre. Réduits à peu d'avoine pour toute nourriture, aucun murmure ne s'est fait entendre. Les républicains savent tout sacrifier à l'amour de la Liberté. Instruits de notre dizette, votre bonté paternelle est venue à notre secours; grâces

(8) C 319, pl. 1303, p. 26.

(9) C 320, pl. 1313, p. 28.

(10) C 320, pl. 1313, p. 18.